

Compte rendu de la Commission de quartier 5.2

Rangueil-Sauzelong-Pech David-Pouvourville

Le 15 décembre 2022

- **Lieu : Maison de Quartier de Rangueil, 19 rue Claude Forbin**
- **Participants : 30**

- **Elu présent :**
 - Mme Fella ALLAL, Maire du quartier 5.2, Rangueil, Sauzelong, Pech David, Pouvourville*

- **Services municipaux et métropolitains présents :**
 - *Direction Services à la population, Service Animal dans la ville, Mairie de Toulouse*
 - *Pôle territorial Est, Toulouse Métropole*
 - *Direction de l'Action territoriale, Secteur Sud-Est, Mairie de Toulouse*

Ordre du jour :

1. **Point sur le plan 100 000 arbres à Toulouse ;**
2. **Stop aux moustiques : informations et conseils ;**
3. **Les actualités du quartier en images ;**
4. **Point sur le budget participatif « Mes idées pour mon quartier » ;**
5. **Questions diverses**

Point sur le plan 100 000 arbres à Toulouse

Le Plan 100 000 Arbres est un engagement de la Municipalité de Toulouse précisé dans la délibération 10.2 du Conseil Municipal du 18 octobre 2019. Il prévoit la plantation de 100 000 arbres sur le territoire de la Ville de Toulouse, mais aussi la rédaction d'une charte de l'arbre en ville, qui détaille de façon pédagogique comment protéger les arbres et les entretenir.

Elle précise également les méthodes de plantation. Un document détaillant la palette végétale, réalisé avec le soutien de l'Office National des Forêts et d'associations tel qu'Arbres et Paysages d'Audan, Chlorophyl Assistance et le Muséum de Toulouse, a été également réalisé.

Retrouvez la liste des plantations programmées dans le quartier 5.2 pour l'année 2023 et au-delà sur les diapositives n°11 et n°12 du support de présentation de la réunion publique.

En complément, les documents liés au plan Arbres (fiches pratiques, palette végétale, charte de l'arbre en ville ...) sont disponibles à la consultation et au téléchargement sur le site de la Mairie-Métropole. Retrouvez-les en suivant le lien : [Un plan Arbres pour végétaliser la Ville - Toulouse Mairie - Métropole](#)

Question : Depuis le démarrage du plan 100 000 Arbres, combien de plantations ont été effectuées sur le quartier 5.2 ?

Réponse : Pour le quartier 5.2, le bilan d'arbres plantés entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 décembre 2022 est de 7 592 arbres plantés pour 517 abattages, soit un solde global de 6 775 arbres.

Ces chiffres n'intègrent pas les coupes d'arbres liées aux chantiers de la Ligne C et du prolongement de la Ligne B vers Labège du métro, recensées par Tisséo. Il est à noter qu'un important programme de compensation accompagne le chantier de la Ligne C, qui prévoit notamment une campagne de reboisement à la suite des abattages. Par conséquent, pour un arbre abattu, trois seront plantés.

Question : Est-il possible de déplacer les arbres récemment plantés sur le terrain à proximité de l'école Jules Julien, qui gênent la pratique sportive des élèves ?

Réponse : Cette problématique est bien repérée par les services. Ils seront donc déplacés au plus vite.

Question : S'il est prévu de planter sur le terrain enherbé près de la crèche Rosa Parks, j'alerte sur la nécessité de ne pas gêner la tenue d'évènement en plein air qui peuvent s'y dérouler.

Réponse : Cet enjeu est bien identifié dans le cadre de l'étude et le programme de plantation sera examiné avec la Maison de Quartier de Ranguéil, afin d'assurer que les nouveaux arbres ne seront pas gênants.

Question : Est-il possible de suggérer des lieux de plantation à la collectivité ? Si oui, serait-il possible d'étudier la possibilité de planter des arbres à proximité du chemin des Oliviers ou bien sur la place Guy Hersant par exemple ?

Réponse : Tout d'abord, il est en effet possible de faire part de suggestions de plantations sur le domaine public avec les associations de quartier ou en s'adressant directement à la Maire de quartier, Mme Fella ALLAL.

La Mairie invite également les particuliers, associations, entreprises, institutions et tous propriétaires fonciers à contribuer en plantant sur leurs propres terrains. En cas de question à ce sujet, une adresse courriel est à votre disposition : planarbres@mairie-toulouse.fr

Enfin, au sujet des lieux suggérés. Tout d'abord, un travail a déjà été entrepris sur la place Guy Hersant. Des arbres de hautes tiges y ont été plantés, ainsi qu'une bande végétalisée face à l'entrée de la Maison des associations. En complément, le jardin public Niel, de deux hectares et attenant à la place, contribue grandement à nuancer l'effet d'îlot de chaleur urbain à cet endroit.

Quant au chemin des Oliviers, il conviendra en priorité de mettre en œuvre le projet d'aménagement de voie verte, lauréat du Budget participatif « Mes idées pour mon quartier », dans les deux années à venir. Toutefois, il serait en effet intéressant d'étudier le potentiel de plantation sur le domaine public à proximité de ce chemin.

Question : Comment la Mairie parvient-elle à concilier la nécessité d'arroser ces arbres tout en sauvegardant les ressources en eau ?

Réponse : Un ensemble de mesures sont mises en place pour diminuer la consommation d'eau.

Tout d'abord, la gestion des espaces verts est pratiquée de manière différenciée, c'est-à-dire que l'entretien des espaces verts n'est pas le même selon les endroits : parcs et squares, en bord de bâtiment ou de voirie, terrains de sport, cimetières, production horticole, production agricole etc. Cela permet de hiérarchiser les priorités d'usage de l'eau, avec des économies conséquentes à la clé. La gestion différenciée est également un bienfait pour la biodiversité.

En complément, on peut citer une chasse aux fuites sur le réseau, une optimisation des systèmes d'arrosage, l'utilisation de paillage et l'augmentation de la part de plantes vivaces plutôt que les plantes annuelles, moins gourmandes en eau.

Spécifiquement pour les arbres, ils sont généralement arrosés uniquement les trois premières années suivant la plantation, afin d'assurer une bonne reprise du végétal et une bonne implantation dans son nouvel environnement dans le but d'acquérir une autonomie hydrique.

De plus, l'objectif du plan 100 000 arbres est également de planter des espèces et des variétés qui sont plus résilientes face aux effets du changement climatique, et notamment des espèces qui requièrent moins d'eau. Enfin on peut également citer des solutions innovantes comme la réutilisation de l'eau des piscines municipales pour l'arrosage et l'entretien des rues, que la ville a expérimenté en septembre 2022, au lieu de verser cette eau dans les eaux usées lors de la vidange annuelle.

Question : Comment les services de la collectivité suivent-ils l'état de santé des arbres ?

Réponse : Pour ce qui est de la surveillance de l'état de santé des arbres, en particulier ceux récemment plantés dans le cadre du programme 100 000 arbres, les techniciens, chefs d'équipes et prestataires participent activement à la surveillance de toutes les jeunes plantations, notamment le suivi de l'arrosage. Des plannings d'arrosage sont mis en place, et la tensiométrie a été déployée sur certains sites pour vérifier la croissance et le développement racinaire des jeunes sujets. Cela permet également d'apporter les volumes d'eau nécessaires au bon moment.

Par ailleurs, les techniciens du Service de l'Arbre en Ville sont eux aussi impliqués dans le suivi des jeunes plantations.

Question : Les arbres coupés à proximité du chemin des Herbettes seront-ils compensés ?

Réponse : Ces arbres, à proximité du Pont-Canal des Herbettes, étaient situés sur un terrain appartenant à l'Etat. A ce titre, ils ont été compensés par la direction des routes du Sud-Ouest (DIRSO), par des plantations en bordure du périphérique.

Question : Quel sera l'impact du chantier d'extension de la ligne B sur le bois de Pouciquot, à Ranguel ?

Réponse : Un travail de réduction d'impacts des entreprises en charge des travaux est encore en cours. De plus, cette zone sera reboisée à l'issue des travaux. En complément, Tisséo a proposé à des associations environnementales (France Nature Environnement Midi-Pyrénées, Nature en Occitanie, Veracruz et Les amis de la Terre Midi-Pyrénées) d'être associées à la définition d'un plan de gestion de la future zone reboisée.

Stop aux moustiques : informations et conseils

Retrouvez l'ensemble des informations relatives à l'action de la collectivité sur la lutte contre la prolifération des moustiques tigres sur les diapositives n°13 à 25 du support de présentation de la réunion publique.

Des compléments d'information sur les bonnes pratiques pour les particuliers sont à retrouver sur le site toulouse.fr : [Les gestes efficaces contre le moustique · Toulouse Mairie Métropole, site officiel.](#)

Les actualités du quartier en images

Retrouvez l'ensemble des actualités du quartier 5.2 en consultant le support de présentation de la réunion publique (diapositives n°27 à n°47). Vous pouvez également trouver les informations relatives aux concertations passées et à venir sur le quartier 5.2 sur les diapositives n°47 à 55, dont celles relatives au PLUiH et le Réseau Express Vélo sur le Territoire Est de Toulouse Métropole, accessibles en rediffusion :

- Réunion publique sur le PLUiH du 14 décembre 2022 : [📺 REDIFFUSION - Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat - Je participe ! \(toulouse.fr\)](#)
- Réunion publique sur le Réseau Express Vélo – Pôle Est : [EST - Participez à la construction du Réseau Express Vélo - Je participe ! \(toulouse.fr\)](#)

Les concertations à venir sur cette année 2023 porteront notamment sur le plan de circulation à Pouvoirville (le 29 mars 2023), le Cœur de quartier de Sauzelong (dont le premier atelier se déroulera le 14 mars 2023), le Plan Local de Stationnement sur les secteurs Jules Julien et Midi (réunion de présentation programmée le 17 mars 2023) et la déclinaison du Réseau Express Vélo sur l'avenue Jules Julien (juin 2023 avec les associations du quartier).

Question : Connait-on la fréquentation des cyclistes sur le boulevard de la Marne ? Quel est l'impact de l'aménagement tactique réalisé en été 2022 ?

Réponse : Des comptages ont été réalisés en octobre 2022, lors desquels on a dénombré en moyenne chaque jour 1 475 vélos, contre 1 500 en mai 2022. On voit que le nombre de cyclistes n'a pas augmenté depuis la création de l'aménagement tactique.

Cependant, comme le montrent les chiffres communiqués sur la diapositive n°42 du support de présentation, la proportion de cyclistes qui empruntent la chaussée est passée de 2 % à 92 % depuis la création de l'aménagement tactique, et inversement concernant les berges.

Cet aménagement a donc rempli son objectif, qui était bien de réduire au maximum les conflits d'usages entre piétons et cyclistes sur la voie verte du Canal du Midi.

Question : Comment expliquer que des cyclistes empruntent toujours le chemin de halage au bord du Canal sur le boulevard de la Marne ?

Réponse : Ce chemin de halage étant une voie verte, les cyclistes ont parfaitement le droit d'y circuler. Moins d'un cycliste sur dix y passe désormais et nous espérons que ces derniers continueront de basculer sur la chaussée. Un bilan sera fait au cours d'une réunion publique au cours de l'année 2023. Le cas échéant, la pérennisation de cet aménagement tactique sera mise à l'étude par la collectivité.

Question : Après la modification du plan de circulation et notamment la mise à sens unique de l'avenue du Maréchal Foch, je trouve que les bouchons sur la rue du Midi sont encore plus importants. Comment y remédier ?

Réponse : Cette mise à sens unique privilégie l'apaisement de l'avenue Maréchal Foch en supprimant les possibilités de shunt aux heures de pointe du soir et engendre effectivement un report de trafic sur le carrefour Midi/Crampel de nature à augmenter la saturation sur ce carrefour aux heures de pointe du soir. Cette mise en œuvre a été effectuée courant décembre 2022 et fera l'objet d'une évaluation mi-2023.

Cependant, devant les remontées des usagers des difficultés rencontrées au niveau du carrefour à feux Midi/Crampel, une étude a été réalisée par le service en charge de l'exploitation des carrefours à feux. Il a effectivement été constaté une augmentation de la saturation sur ce carrefour en heure de pointe du soir depuis la mise en œuvre du sens unique sur l'avenue Maréchal Foch. Une modification du phasage du carrefour à feux va être réalisée afin d'augmenter le temps du feu vert de la rue du Midi sans pour autant perturber le trafic sur l'avenue Crampel. Ce carrefour va faire l'objet dans les mois à venir d'une surveillance particulière.

Point sur le budget participatif « Mes idées pour mon quartier »

L'ensemble des informations liées au Budget participatif « Mes idées pour mon quartier » sont accessibles en consultant le support de présentation de la réunion publique (diapositives n°56 à n°64). Le quartier 5.2 est se situe dans la moyenne communale en termes de participation au suffrage du 3 au 31 octobre (5,2 % des voix exprimées sur l'ensemble de Toulouse).

A noter que la totalité des projets lauréats sur ce quartier sont à vocation écologique (trois pour « Nature en ville » et un pour « l'éco-mobilité »).

La liste des questions étant épuisée, Madame ALLAL clôt la séance et invite les participants à un pot de l'amitié.